

Conseil municipal du 10 juillet 2025

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2025 A 20 H

Le dix juillet deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la mairie, sous la présidence de Madame BLANCHARD Joëlle, Maire.

Etaient présents : Mme BLANCHARD Joëlle – Mme CHARLOT Jeannine – Mme DAVOUST Maud – Mr GOHIER Philippe – Mme JUPIN Laurence - Mr LARCHER Anthony - Mr MASSOT Robert – Mr MORIN Alex - Mr PICHARD Alexandre - Mme RÉAUTÉ Jocelyne

Conseillers municipaux absents excusés : Mr DÉSIÉ Rodolphe - Mr LOURENCO David - Mr PLARD Jérôme
Conseiller municipal absent : Mr LEHAY Jérémy

Mr MASSOT Robert est nommé secrétaire de séance.

Mr LOURENCO David a donné pouvoir à Mr GOHIER Philippe

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 03 juillet 2025

Date d'affichage de la convocation : 03 juillet 2025

Date d'affichage du compte rendu : 17 juillet 2025

A 20h, le quorum étant atteint, on compte 10 présents, soit 11 votants.

Madame le Maire ouvre la séance.

Choix du secrétaire de séance

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance,

Voici l'ordre du jour :

- Finances : Admission en non-valeur
- Urbanisme : Modification d'adresse : 3 rue de Sainte Suzanne
- Questions diverses

□□□□□□

Conseil municipal du 10 juillet 2025

CM2025071001 Finances : Admission en non-valeur

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal qu'elle a reçu de la Direction générale des finances publiques une liste d'impayés sur les recettes locales. En effet, les relances envers ce débiteur se sont révélées infructueuses pour une famille. Le comptable demande, en conséquence, l'admission en non-valeur pour un montant de 0.20 €.

Après discussion et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- Approuve l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables d'un montant de 0.20 €
- Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

CM2025071002 Urbanisme : Modification d'adresse : 3 rue de Sainte Suzanne

Madame le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que l'adressage a été effectué et est terminé.

Des administrés proposent de modifier leur adresse étant donné que leur ouverture d'habitation se situe « Route de Blandouet ». Actuellement, leur adresse est « 3 rue de Sainte Suzanne ». Ils proposent une nouvelle adresse : « 1 route de Blandouet ».

Les démarches concernant ce changement seront faites auprès de la Poste et du Centre Administratif des Impôts.

Cette modification concerne la parcelle 275B 802.

Après discussion et en avoir délibéré, les Conseillers Municipaux

- Décident de valider la modification de « 3 rue de Sainte Suzanne » en « 1 route de Blandouet » pour la parcelle suivante : Parcelle 275B 802,
- Autorisent Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Spectacle du pôle culturel à Torcé-Viviers en Charnie le 04 octobre 2025 à 20h à la salle des fêtes :** Mme Blanchard informe les Conseillers Municipaux qu'un spectacle aura lieu le samedi 04 octobre 2025 à 20h à la salle des fêtes de la commune. Spectacle organisé par le pôle culturel d'Evron. Afin de bien préparer ce spectacle, une réunion aura lieu au pôle culturel le jeudi 11 septembre 2025 à 18h30 avec les animateurs et les élus de la commune.
- **Achats des copeaux pour la balançoire :** Des copeaux de bois ont été installés pour la balançoire située au City Park. Il est, en projet, l'achat de bancs et d'arbres pour avoir un peu d'ombre.
- **Devis d'une armoire négative pour la cantine :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'armoire négative de la cantine est HS ainsi que le sèche-linge. Les achats de remplacement sont prévus dans les jours à venir.
- **Devis Mickaël Bourrelier – réfection dessus du mur logement porche :** Le devis a été signé. Les travaux se feront dans les semaines à venir.
- **LMA – Aménagement du bourg :** Des premiers plans ont été présentés au Conseil Municipal le 09 juillet 2025. Une discussion entre élus, pour échanger sur ce projet, aura lieu à la prochaine réunion du Conseil le 09 septembre 2025.
- **L'intervention d'ETAPS (multisports) pour la saison 2025/2026 sera le MARDI de 18h à 19h.** Une information sera distribuée à la rentrée aux enfants. Les inscriptions se feront sur le Portail Famille des Coëvrons.

Liste des délibérations

<u>CM2025071001</u>	Finances : Admission en non-valeur	
<u>CM2025071002</u>	Urbanisme : Modification d'adresse : 3 rue de Sainte Suzanne	

La séance est levée à vingt heures quarante minutes.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Robert MASSOT



Madame le Maire
Joëlle BLANCHARD



Le procès-verbal est arrêté au commencement de la séance suivante et publiée dans la semaine qui suit celle-ci. (L.2121-15 du CGCT).

Liste des délibérations

<u>CM2025071001</u>	Finances : Admission en non-valeur	
<u>CM2025071002</u>	Urbanisme : Modification d'adresse : 3 rue de Sainte Suzanne	

Le secrétaire de séance
Robert MASSOT



Madame le Maire
Joëlle BLANCHARD

